

Copie.

Paris, le 19 Décembre 1884.

Confidentielle.

Monseigneur le Président,

Demande Dernier, j'ai eu un entretien de plusieurs heures consécutives avec Mr. Steiger-meyer, de Thurgau, l'un des délégués suisses pour les négociations commerciales de 1881 à 1883 avec la France. Mr. Steiger-meyer est un de nos négociants les plus perspicaces. Il voyage constamment dans toute l'Europe et même aux Etats-Unis, et, en général, sa manière de voir mérite d'être prise en très sérieuse considération.

Mr. Steiger-meyer vient de passer plusieurs mois dans l'Amérique du Nord et résume ses impressions sur la situation industrielle de ce pays comme suit :

I^e Par l'énorme protection douanière, un certain nombre d'industries ont acquis une situation tellement forte, occupant personnel si considérable, représentent des intérêts si importants, que ce serait folie, de la part de l'Europe, de croire que les Etats-Unis pourraient jamais, par des abaissements de tarifs, sacrifier les dites industries et permettre aux produits européens de revenir prendre leur place antérieure sur le marché américain.



Si, contre toute espèce d'obstacle, l'Europe obtiendrait des droits suffisamment bas pour pouvoir de nouveau pénétrer aux Etats-Unis et y faire concurrence à ses industries s'essoufflant implantées dans l'Union, M. Steiger-Meyer est convaincu que les fabricants américains se résoudraient à subir un chômage de quelques mois pour réduire de moitié le salaire de leurs ouvriers. Alors les industries américaines seraient en état de faire concurrence aux produits européens en Europe et partout ailleurs. Nous n'aurions donc aucun intérêt à proroger cette crise, puisque, non seulement cela ne nous rendrait pas le marché américain pour ces produits, mais que nous aurions à redouter la concurrence américaine dans les autres parties du monde.

Les industries américaines qu'il y aurait lieu de considérer comme perdues pour nous seraient la filature et le tissage grossier du coton, la métallurgie et en général les industries essentiellement mécaniques dans lesquelles l'habillement ou le goût de l'homme n'jouerait pas de rôle important.

II. En résumé M. Steiger-Meyer est d'avis que les Etats-Unis n'ont pas encore réussi à implanter chez eux, d'une façon quelque peu solide, l'industrie des soieries, des rubans et de la broderie, qui

exigent de l'habileté, du tour de main, du goût artistique ou coloriste.

D'où l'effort de l'Europe devrait porter sur ce point : d'empêcher les Etats-Unis d'introduire chez eux les industries des soieries, des rubans et des broderies. La Suisse exporte la moitié de sa production de ces trois articles aux Etats-Unis. Depuis longtemps, la Suisse a renoncé à nourrir notre peuple avec du blé suisse qui coûterait trop cher. Notre peuple préfère acheter du blé bon marché dans des pays nouveaux et le payer en produits manufacturés. Si nous ne pourrions plus payer aux Etats-Unis ces produits manufacturés le blé et la viande, si nos trois principales industries d'exportation voient disparaître la moitié de leurs débouchés, il doit en résulter pour notre Suisse une crise de la plus haute gravité. Les ouvriers de ces industries ne peuvent pas facilement se jeter dans d'autres industries sans y diminuer les salaires ou sans en exagérer la production d'une manière fatale. Ils n'auront en toute probabilité d'autre ressource qu'à l'émigration.

III. Existe-t-il des moyens d'amener les Etats-Unis à transiger ? En d'autres termes, si l'Europe laisse intactes les industries déjà définitivement établies et puissantes dans l'Amérique du Nord,

J

et de toutes les moyens d'amener le cabinet de Washington à ne pas protéger la création de nouvelles industries, fides aux Etats-Unis et de laisser, pour ces dernières industries, le marché américain ouvert aux produits européens?

D'après M. Steiger-Meyer, il existe une hostilité ardente entre les Etats de l'Ouest et ceux de la côte de l'océan atlantique; la lutte présidentielle entre M. M. Cleveland et Blaine a été aussi violente que la lutte pour la nomination de Lincoln il y a 20 ans. Dans l'un et l'autre cas, c'était une question sociale de la plus haute importance qui s'agissait. Les Etats de la Côte atlantique possèdent les fabriques, et, sous une protection de 50 ou 80 %, obtiennent des sommes fabuleuses en vendant aux fermiers de l'Ouest, exclusivement agriculteurs, les produits de leurs manufactures. Mais le protectionnisme a pour conséquence naturelle de faire marche artificiellement les fabriques, et, après 20 ans de serre chaude, les fabriques américaines sont devenues si nombreuses qu'elles se font une concurrence acharnée; à la concurrence européenne s'est substituée la concurrence américaine. D'après M. Steiger-Meyer, l'animosité des hommes de l'Ouest contre les industriels de l'Est est si grande, qu'il pourrait très facilement dégénérer en nouvelle

guerre civile; chaque, avec Stats. Unis, tout ce danger. La puissance des industriels et leur action sur le Sénat ou sur l'administration sont moins considérables depuis que leurs bénéfices ont diminué.

D'autre part, les fermiers de l'Ouest ont tellement exagéré leur production de blé, que les prix sont à peine rémunérateurs. Donc, d'après M. Steiger-Meyer, il suffirait d'une entente entre les principaux pays du continent européen, notamment entre l'Allemagne et la France, à l'effet de menacer les produits agricoles américains de droits d'entrée élevés en Europe, pour porter un coup formidable à la situation des fermiers de l'Ouest. Dans la pensée de M. Steiger, la tension est si grande entre les uns et les autres aux Stats. Unis, et les industriels ont vu leurs bénéfices tellement réduits, que, si on ne pouesse pas ces derniers au désespoir, si on laisse subsister les industriels qui existent, on obtiendra la liberté commerciale, pour les industries qui ne se sont pas encore fondées aux Stats. Unis, par la simple menace de mettre en Europe des droits sur les produits agricoles américains.

IV. M. Steiger pense que l'Allemagne et la France ont un intérêt majeur à tout tenter pour sauver

P

l'industrie de la soie et des rubans à Crefeldoh Eberfeld, à Lyon et à St. Etienne. La Leiden = Industrie - Gesellschaft de Zurich a décidé de se mettre en rapport avec la chambre de commerce de Lyon. M. Steiger-Meyer s'est mis en rapport avec le président de la chambre de commerce d'Eberfeld et avec M. hatalis Roudot à Paris, l'airain le plus qualifié en France pour tout ce qui concerne l'industrie de la soie et des rubans. Vous seriez utilement instruits des idées de M. Steiger-Meyer. M. hatalis Roudot serait même allé les exposer à M. Rouvier, ministre du commerce, et celui-ci aurait manifesté l'intention de m'entendre de cette affaire, afin que, sous une forme quelconque, la Suisse puisse faciliter une action commune de la France et de l'Allemagne contre les Etats-Unis.

V. Comme j'aurais lu dans la neue Zürcher Zeitung (n° des 8, 9, 10, 11 et 12 décembre 1884) et dans l'Allgemeine Schweizer Zeitung (n° des 13, 14, 15 et 18 janv. 1884) des résumés des impressions rapportées des Etats-Unis par M. Steiger-Meyer (je n'ai pas manqué de faire à celui-ci plusieurs objections qui n'auraient déjà précédemment inspiré la lecture des journaux précités, savoir:

1^o Si la simple menace ne suffit pas, si la suppression de la Suisse que les Etats-Unis céderont devant la seule crainte de voir l'Europe frapper de droits de douane les produits agricoles américains, se trouve avouée, quelle sera notre situation? On n'est pas en Suisse que les marchés et le peuple accepteraient des droits élevés sur le blé ou la viande. Nous aurions excité l'Allemagne et la France à voter des droits de ce genre. Qui nous garantit qu'un fois votés, ces droits ne resteront pas? Ils s'ils restent, ne sommes-nous pas certains de voir les protectionnistes indés, fâchés, en France et en Allemagne, réclamer un supplément de droits sur les produits manufacturiers, parce que la vie de leurs ouvriers aura été rendue plus dure? En France, tout au moins, où les considérations électorales primeant tout, cet hiver, les droits sur les céréales sont réclamés par une coalition composée des royalistes qui veulent faire la cour aux agriculteurs, des grands industriels qui espèrent obtenir indirectement une augmentation de protection, et des instauriens qui se lancent dans le camp protectionniste pour procurer, pendant un an ou deux, des augmentations factices de salaire aux ouvriers, sans se préoccuper des

colonistes qui en sortent la conséquence, dès que la concurrence intérieure aura repris son niveau.

Le plus clair de cette campagne pourrait être que les Etats-Unis ne céderaient pas à la menace, n'ouvrireraient pas leur marché à nos soieries, rubans et broderies, et que nous aurions favorisé l'orientation de nouvelles barrières à l'entrée de nos produits en Allemagne et en France.

2. Si c'est la Suisse qui prend l'initiative de cette campagne et qui en est l'âme, ne peut-on pas craindre que, même en cas de succès pour les soieries et les rubans, produits qui intéressent l'Allemagne et la France, nous ne soyons abandonnés par elles pour les broderies et pour l'horlogerie, produits presque exclusivement suisses? Les Etats-Unis ne tenteront-ils pas de se venger sur ces deux industries des sacrifices qu'ils auront dû faire à la France et à l'Allemagne pour les soies et rubans? Une action de la Suisse devrait donc être essentiellement cachée, non officielle, émaner d'industriels agissant à leurs risques et périls, et non du gouvernement fédéral ou de ses agents.

À ces deux objections principales, Mr Speiger-Meyer a répondu qu'il croyait, en effet, nécessaire de ne pas faire apparaître l'affidicacement le conseil fédéral, mais qu'il considérait comme

désirable que les agents de la Suisse à l'étranger, notamment à Berlin et à Paris, fussent autorisés, dans leurs conversations privées, à signaler la manière de voir, à lui Steiger, avec ses hommages compétents. C'est aussi qu'en France, où M. Léon Say a accepté la présidence d'une ligue contre les droits projetés sur les céréales, on pourrait signaler à M. Say la situation américaine afin d'obtenir que le vote des droits sur le blé par les chambres françaises, si ce vote est inévitable par suite de considérations électorales, reçût un caractère temporaire et constitueit seulement des représailles contre les Etats-Unis et l'Autriche-Hongrie.

M. Steiger-Mayer m'a fait observer, en outre, qu'il y aurait à Lyon une certaine multitude ouvrière en voieries et que, si ces cent mille hommes de la région lyonnaise se trouvent, à bref délai, privés de travail, ou obligés de se jeter sur d'autres industries beaucoup moins aptes à l'exportation qu'elle de la soie, il en résultera pour la France un danger politique et social plus grave que pour aucun autre pays. L'ouvrier français n'émeut pas, tandis que l'ouvrier anglais ou allemand trouve toujours, de l'autre côté de la mer, des gens parlant sa langue. Si l'industrie

J

lyonnaise est ruinée parce que la France n'a pas agi à temps sur le gouvernement des Etats-Unis, les ouvriers lyonnais, travaillez par l'Internationale ou en relations de chaque instant avec les anarchistes parisiens, deviendraient un péril pour l'existence même de la forme républiqueaine du gouvernement en France. Le danger est si grave que cela vaut bien la peine, pour le gouvernement français, de tenter un accord avec l'Allemagne pour agir sur le cabinet de Washington. Une conversation avec M. Léon Say serait déjà utile si elle aboutissait seulement à faire donner le caractère de Kampffzölle aux droits projetés en France sur les céréales et si l'on pouvait être entendu que ces droits sont essentiellement temporaires.

Il me m'appartient pas, en tant qu'ambassadeur, de m'engager dans des pourparlers, même privés, avec des membres du gouvernement ou du parlement français, sur des questions aux vitales pour nos industries d'exportation sans nous en avoir préalablement informé. J'ajouterai que M. le conseiller national Franchellier, qui connaît fort bien les Etats-Unis et qui a également représenté la Suisse aux négociations

commerciales de 1881 à 1882, considérée comme
 fort dangereuse l'action proposée par M.
 Steiger-Meyer. M. Franchillou m'a déclaré
 aujourd'hui que la Suisse, étant dépourvue
 de tous moyens de représailles vis-à-vis des
 Etats-Unis, serait certaine d'être la victime
 d'une campagne franco-allemande telle,
 initiée par elle. Les Etats-Unis n'hésiteraient
 pas à taxer nos broderies et notre horlogerie,
 pour lesquelles ni l'Allemagne ni la France
 ne feront le moindre sacrifice, de droits énormes,
 si l'on apprend à Washington que nous sommes
 derrière Berlin et Paris. Si nous pourrions
 encore lutter quelque peu contre les Etats-Unis
 et leur ouillage mécanique perfectionné,
 c'est, d'après M. Franchillou, uniquement à
 cause de la main d'œuvre élevée créée par le
 protectionnisme de l'autre côté de l'Atlantique.
 Le jour où, sous l'aiguillon de la concurrence
 européenne, l'industrie américaine abaissera
 sa main d'œuvre et développera encore son
 ouillage, ce jour-là nous aurons non-seule-
 ment perdu ce qui nous reste du marché américain
 mais nous verrons les produits américains
 lutter contre les autres dans le monde entier.
 M. Franchillou admet, avec M. Steiger-Meyer, la

possibilité, la probabilité même, d'une violente lutte indus-
trielle et sociale entre les Etats de l'Ouest et ceux de
l'Atlantique, mais il estime que, si l'Europe veut
durer au fil des temps, veut exercer une pression, elle
retardera le moment d'un abaissement des droits
de douane américains en rapprochant temporaire-
ment des partis opposés aux Etats-Unis. Mais, la meilleure
politique, selon M. Francillon, est d'attendre le développement
naturel de ces luttes de partis; il espère qu'il en
sortira, à mesure que les besoins fiscaux du trésor seront
moindres et les réclamations des consommateurs plus
vives, un abaissement gradué des droits de douane sur
l'ensemble de toutes les marchandises, ce qui empêchera
l'aréasement des salaires et nous renverrait à peu près
la situation actuelle.

Tous m'obligeriez, Mr. le Président, après avoir pris
connaissance des numéros cités plus haut de la Neue
Zürcher Zeitung et de l'Allgemeine Schweizer Zeitung,
en m'indiquant quelle attitude générale j'aurai observée
si des questions me sont posées par Mr. Bourier, ministre du commerce, par M. le ministre Roudot, hon. Secrétaire

Il est évident que les intentions de Mr. Heiger-Müller
sont excellentes et sa compétence indiscutable. Il est
évident aussi que le but à atteindre est un de ceux
qui devraient préoccuper au plus haut degré un
gouvernement soucieux de sa politique économique.
Mais il est tout moins évident que c'est au
gouvernement fédéral, placé au centre, reculant les

rapports de nos Diesses légations secrétaire à l'Étranger,
comme aussi l'expression des vœux des Diesses
associations industrielles et commerciales de la
Suisse, qui incombe la mission de statuer
sur la marche à suivre, sur la manière
tactique à adopter pour atteindre le but.

Brig, chz

Le ministre de la Conféd. Suisse
Sig^r Lardy.

Copie conforme:

